



Le dépistage du cancer du col de l'utérus

Le cancer est une maladie des cellules du col de l'utérus.

Le col de l'utérus est à l'intérieur du sexe de la femme.

Le cancer est causé par une infection à papillomavirus humain (HPV). Ce virus peut être transmis pendant des relations sexuelles.

C'EST POUR QUI ?

Les femmes de plus de 25 ans sont invitées à faire un dépistage :

- à 25 ans
- à 26 ans
- à 29 ans
- tous les 5 ans à partir de l'âge de 30 ans.

C'EST POUR QUOI ?

C'est pour être sûr d'être en bonne santé.

C'est pour savoir si j'ai un cancer ou non.

Plus le cancer est trouvé tôt, plus les chances de guérir sont grandes.

C'EST OBLIGATOIRE ?

Non, le dépistage n'est pas obligatoire.

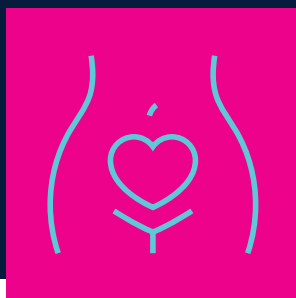
Je dois donner mon consentement pour faire un dépistage.

Le dépistage est gratuit.

La consultation peut être remboursée.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Je reçois une lettre ou une invitation au dépistage du cancer du col de l'utérus sur mon compte Améli si je suis une femme de plus de 25 ans.
Un compte Améli, c'est un compte en ligne où je trouve mes documents de santé.
- Je réponds au questionnaire qui est derrière la lettre d'invitation.
Le questionnaire permet de savoir si le dépistage est nécessaire pour moi.
- Si le dépistage est nécessaire, je prends rendez-vous pour faire le dépistage.
Le dépistage est fait par un frottis. Je peux faire un frottis chez :
 - Un médecin
 - Un gynécologue
 - Une sage-femme
- Je vais au rendez-vous avec ma carte Vitale et ma lettre d'invitation.
Pour faire un frottis, le professionnel frotte doucement le fond de mon sexe avec une petite brosse.
- La petite brosse est envoyée au laboratoire pour faire des analyses.
- Le laboratoire m'envoie les résultats du frottis.



Le dépistage du cancer du col de l'utérus

QUI PEUT M'AIDER EN NORMANDIE ?

Si j'ai des questions sur le dépistage du cancer, je peux contacter :

La Ligue contre le Cancer :

c'est une association de lutte contre le cancer



www.ligue-cancer.net

Le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers (CRCDC) Normandie :

c'est le Centre qui donne des informations sur
le dépistage du cancer en Normandie

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Normandie

www.crcdc-normandie.fr

La CPAM et la MSA : ils envoient les
invitations au dépistage du cancer

Rendez-vous sur

L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

www.ameli.fr

 **santé
famille
retraite
services**

www.msa.fr

Le Réseau de Services

pour une Vie Autonome :

c'est une association qui aide les personnes
en situation de handicap à accéder aux
dépistages du cancer



www.rsva.fr

Si je veux plus d'informations,
je peux aussi lire les BD de **SantéBD**
sur le dépistage du cancer du col de
l'utérus :



santebd.org/les-fiches-santebd/cancer